



Appel à communication

La construction européenne et ses apories

Nice, 29-31 janvier 2015

colloque international

organisé par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société du Sud-Est,
axe 3 « L'Europe et ses 'Autres' »

en coopération avec
le Cercle Philosophique Clio
le Centre de Recherche d'Histoire des Idées (CRHI)
le Centre d'Histoire de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC)

avec le soutien du Cercle Condorcet et de la Ligue Française de l'Enseignement

L'Europe, telle que Jean Monnet l'entendait, se voulait une construction sociale à forte teneur sociale et culturelle, requérant l'adhésion populaire. La construction européenne effective, espace centré sur le marché et sur une association d'Etats régie par ses rapports de forces internes, semble loin de ce modèle.

1. La formation sociale européenne fait-elle société ?

La formation sociale européenne apparaît comme un phénomène ambigu : un pouvoir supranational, mais qui n'est pas vraiment un Etat, une formation à tendances impériales, capable de se créer des marchés –c'est tout l'enjeu actuel de la politique européenne de voisinage (PEV)- et de subordonner d'autres espaces, mais n'agissant que par la puissance des Etats nationaux, comme en témoignent les interventions françaises en Afrique ; sans donc être un véritable empire. L'Europe apparaît moins comme un territoire que comme un ensemble de modes de liaisons d'abord économiques entre des territoires divers, nations, régions, pôles économiques. L'Europe semble prise en tenaille entre les tendances de la globalisation d'un côté, les sociétés nationales et les communautés plus restreintes, des régions aux minorités de l'autre. Elle ne semble pouvoir être définie que par le miroir de ses autres. Bien que depuis longtemps l'Europe se soit comprise comme un espace social spécifique, comme une culture à la fois originale et universelle, on peut se demander si elle est plus qu'une juxtaposition de sociétés nationales et si elle définit véritablement un espace de communication culturelle. On peut donc se demander si la construction européenne fait société, ou si ce qui fait société dans l'Europe est bien européen. Il conviendra donc d'étudier les processus à l'œuvre sur le temps long car, de l'émergence du droit des gens aux crispations nationalistes du second XIX^e

siècle, du cosmopolitisme des Lumières à l'internationalisme militant des pacifistes européens du début du XX^e siècle, la construction européenne est inséparable d'un effort et de difficultés pour penser, représenter – au sens cartographique mais aussi mentalement –, identifier et délimiter l'Europe.

L'Europe représente une tentative de construire un espace social de type nouveau, supranational, autour d'un marché et de ses lois. Cette construction apparaît souvent comme une façon d'imposer les règles et normes d'une globalisation sans régulation en Europe occidentale où le marché était encadré et non plus comme l'élaboration d'un espace social spécifique défini par ses propres modes de socialité. Or cette construction conduit d'abord à une inégalisation des territoires et ensuite à une inégalisation des populations à l'intérieur de chaque territoire. Les Etats nationaux sont eux-mêmes traversés de tensions régionalistes pouvant menacer de paralysie voire d'éclatement des Etats de construction récente, à la structure pourtant fédérale (Belgique), ou à des tensions communautaristes où les conflits ethniques se redoublent en conflits religieux et culturels. Assiste-t-on à une intégration systémique économique de l'Europe hors de toute création d'une société proprement européenne ? Y a-t-il contradiction entre une intégration économique qui est insertion dans la globalisation et la construction d'une société proprement européenne ?

Le traitement de ces inégalités et des problèmes sociaux nés de l'économie est renvoyé aux Etats nationaux voire aux régions : la socialisation européenne en tant que telle ne ferait donc pas communauté. A la quasi-rupture entre peuples et élites politiques, exploitée par les populistes, s'ajoute la rupture des solidarités tracées par l'Etat social en crise. Une société peut-elle se construire sans fabriquer de la communauté ? Cette crise de la démocratie est accentuée par une concentration des pouvoirs qui double les institutions représentatives par une concentration du pouvoir articulée sur les experts et les lobbies. Si ces derniers peuvent représenter une trame privée du pouvoir européen, globalisée, il n'existe pas de trame privée représentative européenne : les partis et les syndicats restent largement enfermés dans le cadre national malgré les tentatives de coordination à l'échelle européenne de ces derniers, au moins lors de manifestations symboliques. Les votes, mêmes des traités, restent nationaux et un vote global de l'Europe aurait probablement fait échouer plusieurs textes fondamentaux. Cette situation, où la gouvernance informelle apparaît dominer le gouvernement formel et les institutions représentatives, ne représente-t-il pas un danger, non seulement dans le caractère antidémocratique des décisions, mais pour les procédures mêmes qui définissent la construction européenne, puisque celle-ci se définit par un droit public et privé fait de procédures censées autoriser les individus à l'agir ?

2. La culture européenne, particularisation de l'universel ?

La culture européenne s'est constituée autour de deux tendances : le rapport à l'universel et la mise en avant de l'individualité. Qu'elle se soit annexé l'universel en servant un impérialisme culturel redoublant l'impérialisme économique-politique, que l'individualité se soit souvent retournée en individualisme, cela n'empêche pas la culture européenne d'avoir possédé une puissance émancipatrice sans égale. Or on peut se demander si elle n'a pas perdu cette puissance émancipatrice en réduisant la culture à des procédures censées permettre l'adaptation des individus à la transformation du marché du travail, et à une expertise calquée sur le modèle anglo-américain. En témoignerait l'abandon de ses traditions universitaires propres au profit du modèle américain des universités. C'est aussi la prégnance des modèles anglo-américains qui régit une culture de masse colonisant la vie quotidienne, et permettant à l'industrie culturelle d'investir et de redoubler les oppositions territoriales et ethniques. La réduction de la culture à la compétence mobilisable et au savoir faire ne conduisent-ils pas à un conformisme intellectuel reniant la raison critique des Lumières ?

Le lien entre culture savante et culture populaire serait remplacé par une banalisation médiatique des opinions et des modèles, où tout se vaut, pour créer non pas une véritable communauté de communication ni un espace de débat, mais une juxtaposition où positions et arguments perdent tout sens.

Ce projet, né du partenariat entre le CRHI de l'université Nice Sophia Antipolis et l'équipe de philosophie politique de l'université de Liège, se déploie dans le cadre de l'axe trois de la MSHS du Sud-Est. Il donnera lieu à deux sessions, l'une à Nice en janvier 2015 –objet du présent appel à communication- l'autre à Liège, couvrant l'ensemble de la problématique. Il vise notamment, du côté français, à pallier l'insuffisance des recherches sur l'Europe, trop souvent limitées à une approche relevant des sciences politiques. La session niçoise sera organisée en coopération avec le Cercle Philosophique Clio avec le soutien du Cercle Condorcet et de la Ligue française de l'Enseignement.

Les propositions écrites de communications, de une à deux pages maximum, sont à envoyer **avant le 1 septembre 2014** aux adresses suivantes : andre.tosel@orange.fr, robelin.jean@orange.fr, pierre-yves.quiviger@unice.fr et Silvia.Marzagalli@unice.fr. Elles feront l'objet d'une réponse, positive ou négative, avant le 1^{er} octobre 2014. Merci de préciser votre affiliation.

Les communications, d'une durée de 30 minutes, pourront être présentées en français ou en anglais.

En cas d'acceptation, les organisateurs prendront en charge, *a minima*, l'hébergement et les repas.